



aha

Centre suisse pour l'allergie,
la peau et l'asthme

Immunothérapie spécifique

En collaboration avec la Commission de
spécialité de la Société Suisse d'Allergologie
et d'Immunologie (SSAI).

Immunothérapie spécifique

Auteur



Madame Barbara Ballmer-Weber,
PD Dr méd., Service d'allergologie,
Clinique dermatologique de
l'Hôpital Universitaire de Zurich

Nous remercions vivement le
PD Dr Ballmer-Weber pour la mise
en œuvre de cette brochure.

Préface

Pour le traitement des affections allergiques, on dispose de différents médicaments. Ceux-ci ne permettent cependant de traiter que les symptômes d'affection allergique. Pour combattre la cause d'une allergie, il s'agit en première ligne d'éviter tout contact avec la substance déclenchante, à savoir l'allergène. Ainsi, une patiente atteinte d'une allergie aux acariens de la poussière de maison devrait avant tout procéder à un bon assainissement de son environnement domestique ou un allergique aux poils d'animaux éviter le contact avec les animaux déclenchant une allergie. Malheureusement, l'éviction des allergènes n'est souvent pas possible, comme dans l'allergie au pollen, par exemple. Dans cette situation, on fait appel à une méthode appelée immunothérapie spécifique ou aussi « immunisation antiallergique ». Ce traitement, également connu comme désensibilisation, existe déjà depuis plus de 80 ans.

Cette brochure se propose de présenter un tableau synoptique, bref et compréhensible, sur l'immunothérapie spécifique et ses possibilités.

Table des matières

- 4 Quels effets l'immunothérapie spécifique a-t-elle sur le système immunitaire ?
- 6 La condition indispensable à un traitement
- 6 Comment pratiquer le traitement ?
- 8 L'« immunisation antiallergique » chez l'enfant ...
- 8 ... et chez la femme enceinte ?
- 10 Y a-t-il des effets secondaires ?
- 10 Quels résultats peuvent être obtenus par l'immunothérapie spécifique ?

Quels effets l'immunothérapie spécifique a-t-elle sur le système immunitaire ?

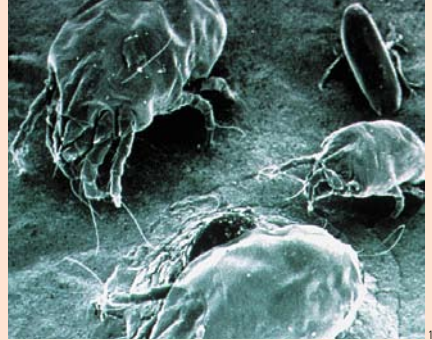
L'homme dispose d'un système immunitaire qui est indispensable à la vie, car il le protège des substances étrangères, telles les bactéries ou les virus, qui pénètrent dans le corps. Le système immunitaire développe, entre autres, les anticorps qui contribuent à rendre ces substances inoffensives.

Lors d'une allergie, le système immunitaire produit soudain des anticorps dirigés contre les substances comme les pollens, poils d'animaux ou acariens de la poussière de maison (appelées allergènes), qui sont en fait anodines pour le corps. Une allergie est donc une réaction excessive du système immunitaire. Suivant la région corporelle où se déroule cette réaction, apparaissent différentes formes d'affection allergique : troubles similaires à ceux du refroidissement au niveau des muqueuses nasales, conjonctivites au niveau des yeux, toux ou crises d'étouffement (asthme) et éruptions sur la peau.

L'immunothérapie spécifique a pour but d'habituer le corps en douceur à la substance provoquant l'allergie. Au niveau du système immunitaire, elle engendre un effet appelé « conversion », c.-à-d. que sous l'effet de ce traitement, le système immunitaire ne présente plus de réaction « excessive » lorsqu'il se heurte à l'allergène, mais réagit de façon « normale ».



► Les pollens de graminées, d'arbustes et d'arbres sont le plus souvent allergisants.



► Les petites déjections d'acariens de la poussière de maison, en réalité inoffensifs, sont truffées d'allergènes.



► Les poils de chat présentent une haute concentration en allergènes. Cet animal domestique favori ne convient donc pas aux allergiques.



► Les moisissures peuvent aussi être responsables d'une allergie.

La condition indispensable à un traitement

Il faut d'abord s'assurer que les troubles ont effectivement été provoqués par une allergie. Les tests cutanés et sanguins permettent d'établir auxquels allergènes le corps réagit. En cas de doutes, on fait également appel à des tests de provocation.

A cet effet, les solutions d'allergènes sont mises en contact direct avec le nez, les yeux ou les bronches. Lorsqu'il s'ensuit des troubles, le diagnostic d'une allergie est établi. Suite à tous ces examens, une solution thérapeutique contenant des allergènes responsables sera alors proposée, individuellement pour chaque patient.

Comment pratiquer le traitement ?

L'immunisation antiallergique se déroule en deux phases. La première, dite d'instauration, se prolonge sur plusieurs mois. La solution thérapeutique est injectée dans le bras chaque semaine ou toutes les deux semaines. L'allergène est d'abord injecté à de très faibles concentrations. La concentration est ensuite augmentée jusqu'à l'obtention de la dose individuelle maximale (= dose d'entretien). C'est là où débute la deuxième phase, dite d'entretien. La solution thérapeutique n'est plus administrée qu'une seule fois par mois.

Le traitement s'étend sur une période de trois à cinq ans au moins. Ensuite, il est en général arrêté au moment où le patient est exempt de troubles ou si ces derniers ont au moins nettement régressé.

Dans l'allergie aux pollens, il est possible de pratiquer en alternative au traitement annuel une thérapie à court terme. La solution d'allergènes est alors injectée 7 à 8 fois à une semaine d'intervalle, peu de temps avant la saison pollinique en question. Cette méthode ne convient pas lorsqu'il s'agit de troubles allergiques graves, d'un asthme notamment.

C'est chez l'enfant en bas âge où un traitement par injection ne peut encore être mis en œuvre que l'immunothérapie dite souslinguale est à disposition. Dans ce cas, la solution d'allergènes est administrée, à concentrations croissantes, par gouttes sous la langue, pour deux minutes, puis avalée. Au début, les gouttes sont prises une fois par jour. Dès que la dose d'entretien est atteinte, les gouttes sont administrées au moins trois fois par semaine. L'immunothérapie sous-linguale par gouttes est une alternative possible et efficace même chez l'adulte. La prise peut avoir lieu à domicile. Ce traitement se poursuit également trois ans au moins. Il faut souligner ici, de façon limitative, que les études comparant l'efficacité de l'immunothérapie souslinguale avec le traitement par injections font défaut. A présent, il est recommandé de ne pratiquer la thérapie sous-linguale que lorsque celle par injections n'est pas réalisable.

Allergies permettant une immunisation

- Pollen
- Acariens
- Chat, chien
- Moisissures
- Abeilles, guêpes

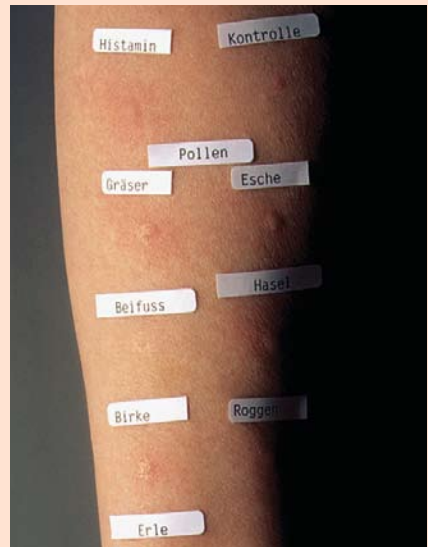


- La cure par injection est pratiquée par le médecin. Cela garantit une prise en charge optimale du patient.

Quand un traitement n'est-il pas possible

L'immunothérapie spécifique ne doit pas être effectuée dans les affections suivantes :

- maladies cancéreuses
- affection grave confirmée (cœur, poumons, etc.)
- hypertension artérielle sévère
- prise de certains médicaments hypoglycémisants (bêta-bloquants, inhibiteurs ECA)
- asthme sévère



- Test cutané pour dépister l'allergie au pollen (histamine, contrôle, pollen, graminées, frêne, armoise, noisetier, bouleau, seigle, auline). Les allergènes sont inoculés dans la peau par une piqûre. Le résultat du test peut être relevé après 15 minutes.

L'« immunisation antiallergique » chez l'enfant ...

Par principe, il s'agit de mettre en route aussi-tôt que possible une immunothérapie spécifique. Etant donné que chez les enfants de moins de 5 ans, les effets secondaires sont un peu plus fréquents et qu'à cet âge, il existe dans la plupart des cas une grande aversion pour l'injection, un traitement n'est en général possible que chez l'enfant à partir de 5 ans.

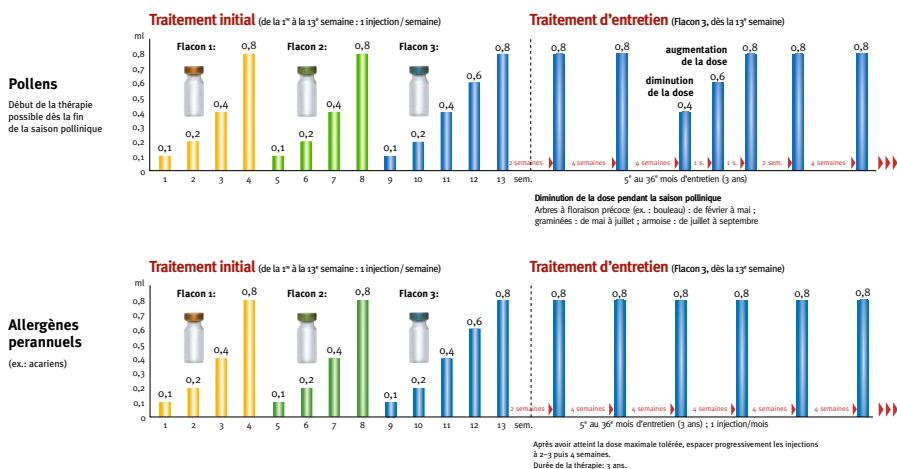
... et chez la femme enceinte ?

Lors d'une grossesse, il faut attendre jusqu'à l'accouchement pour débiter une immunothérapie spécifique. Si la dose d'entretien a déjà été atteinte, il n'est pas nécessaire d'arrêter l'immunisation antiallergique en raison d'une grossesse.

A quoi faut-il particulièrement faire attention :

- éviter, dans la mesure du possible, tout contact avec l'allergène responsable
- respecter strictement les dates pour l'injection
- avant toute injection, informer le médecin d'une apparition éventuelle d'effets secondaires
- après toute injection, attendre 30 minutes sous contrôle médical pour s'assurer que celle-ci a été bien tolérée
- le jour de l'injection, renoncer aux activités physiques plus exigeantes, aux sports ou au sauna
- avant et après toute injection, ne prendre aucune boisson alcoolisée
- informer le médecin traitant de voyages ou de vaccinations prévus
- informer le médecin d'une grossesse récente
- informer le médecin de toute maladie infectieuse et de malaise
- informer le médecin de tout médicament que vous prenez

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE



► Un résultat thérapeutique durable ne peut être obtenu que si le patient suit strictement le traitement pendant une période de trois ans.

Y a-t-il des effets secondaires ?

L'immunothérapie spécifique est en règle générale très bien tolérée. Des effets secondaires sont observés en particulier au cours de la phase d'instauration, mais peuvent survenir même pendant la phase d'entretien. Les gonflements survenant au site d'injection 4 à 12 heures après son administration en sont les plus fréquents. Ceux-ci régressent en général au bout d'un ou deux jours. Des compresses froides conviennent à leur traitement. Lorsqu'il s'agit de gonflements conséquents, le médecin traitant prescrira un antihistaminique, à prendre toujours une heure avant l'injection. Il est très rare qu'une réaction allergique grave, telle qu'une urticaire, rhume ou asthme, apparaisse même après l'injection.

Quels résultats peuvent être obtenus par l'immunothérapie spécifique ?

Nombre d'études scientifiques confirment l'efficacité de l'immunothérapie spécifique dans les affections allergiques provoquées par les pollens, venins d'insectes, acariens de la poussière de maison, poils d'animaux et moisissures. Outre les allergies aux venins d'insectes, de bons résultats s'observent notamment dans l'allergie aux pollens. En l'occurrence, un soulagement considérable des troubles peut être atteint chez quelque 80 à 90 % des patients traités. Il a par ailleurs été établi que, parmi les patients qui se soumettent à une immunothérapie spécifique, le nombre de ceux développant un asthme pollinique est nettement moins élevé. D'autant plus que les recherches en matière d'économie sanitaire ont permis de démontrer que l'immunisation antiallergique est un traitement très économique, en d'autres termes, qu'il permet de réduire les coûts thérapeutique et sanitaire.



Pour une vie sans allergies



TRIMEDAL
Your Allergy Specialist

TRIMEDAL Distribution AG
Fabrikweg 2
CH-8306 Brüttisellen
Telefon 043 255 70 40
www.trimedal.ch

Impressum

Editeur : Fondation *aha!* Centre suisse pour
l'allergie, la peau et l'asthme
Scheibenstrasse 20, 3014 Berne

Rédaction : *aha!*

1^e édition : 15 000 exemplaires F

6^e édition : 20 000 exemplaires A

1^e édition : 5 000 exemplaires I

Imprimerie : Egger AG, Frutigen

Photos/

graphiques : ¹ Clinique dermatologique,
Hôpital universitaire de Zurich

² *aha!*

³ Trimedal AG, Brüttisellen

⁴ MétéoSuisse, Zurich

Remarque

Le masculin utilisé s'applique conformément au sens également à la femme.

© by Fondation *aha!* Centre suisse pour l'allergie,
la peau et l'asthme

Avril 2008

Pour une meilleure qualité de vie

aha! Le Centre suisse pour l'allergie, la peau et l'asthme est une association indépendante qui s'investit pour défendre les intérêts et répondre aux besoins des personnes souffrant de maladies allergiques. *aha!* vient en aide aux personnes concernées par une information compétente, des conseils téléphoniques et des offres de formation. *aha!* vous aide à trouver des réponses pour améliorer votre qualité de vie malgré une allergie.

Principales prestations de *aha!* :

- Conseils personnalisés par l'*aha!infoline* : 031 359 90 50
- Brochures d'information gratuites sur les allergies
- Nombreuses informations sur le site www.ahaswiss.ch
- Actualités et informations dans le magazine de santé *aha!news* (Disponible en allemand uniquement)
- Camps de vacances et cours de formation pour les enfants allergiques et asthmatiques
- Cours de formation destinés aux parents et aux enfants souffrant d'eczéma atopique
- Cours de formation destinés aux adultes allergiques et asthmatiques
- Formations professionnelles dans différentes spécialités
- Campagnes d'information et de prévention à thème

aha! est une association certifiée ZEWO, ce qui vous garantit une utilisation transparente et conforme au but déclaré de vos dons.

aha!

aha!infoline 031 359 90 50

info@ahaswiss.ch

www.ahaswiss.ch

Pour les dons : n° CCP 30-11220-0



VERDIENST VERTRAUEN
MÉRITE CONFIANCE
MERITA FIDUCIA